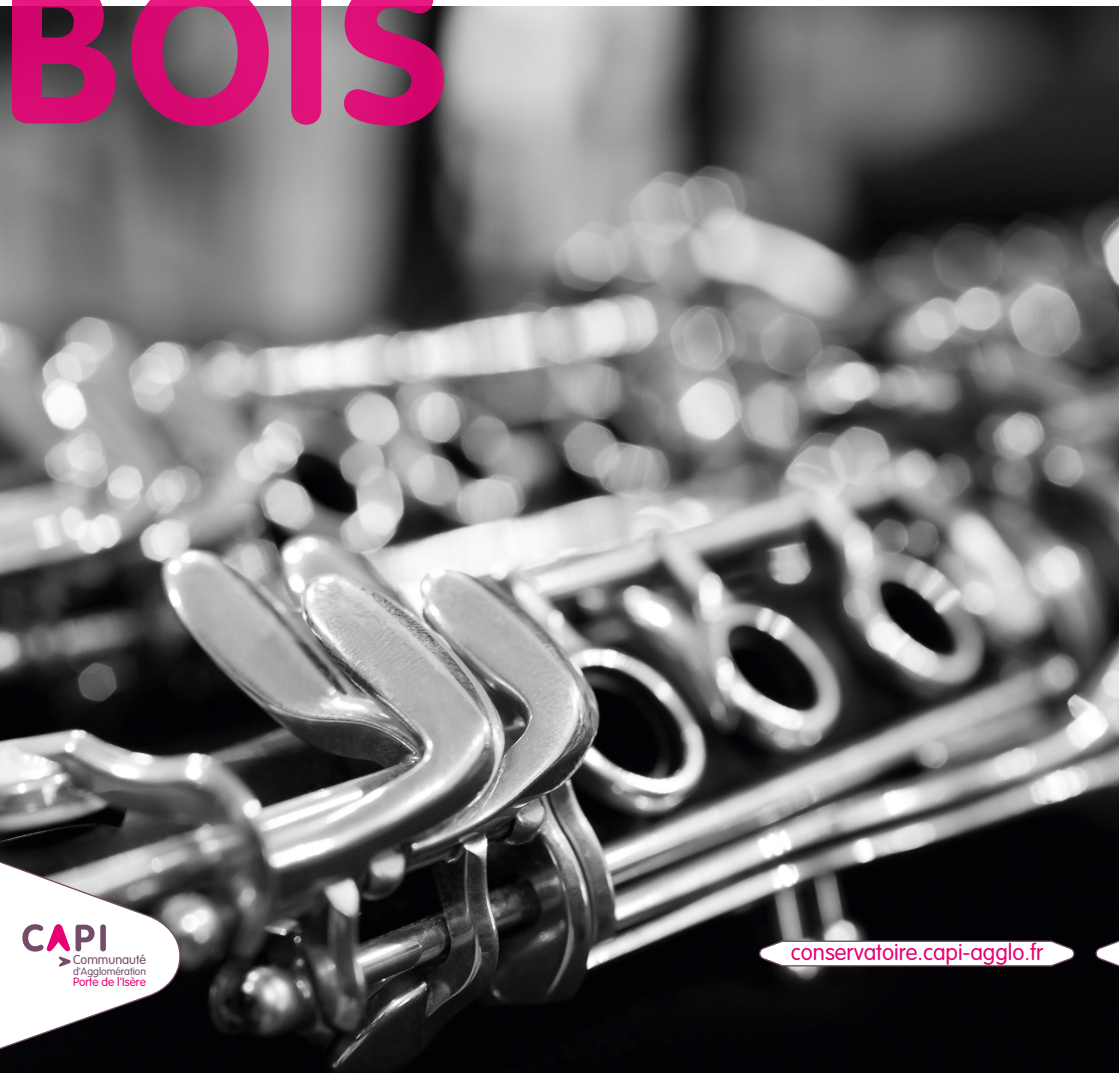


C • N S E R V A T • I R E H E C T • R B E R L I • Z

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

BOIS BOIS



Les bois sont une famille d'instruments à vent qui se caractérisent par leur système d'émission du son constitué soit par un biseau comme la flûte traversière, soit par la vibration d'une anche simple comme la clarinette ou le saxophone ou double comme le basson ou le hautbois.

LA FORMATION :

La formation dispensée par le conservatoire est une formation globale ; elle est constituée d'éléments indissociables :

- La formation instrumentale ;
- La formation musicale ;
- La pratique collective.

Accessible à partir de 7 ans (ou 6 ans sur avis de l'enseignant), le cursus diplômant se décline en 3 cycles d'apprentissage :

> 1^{er} cycle

Cycle du choix de la discipline artistique et des apprentissages fondamentaux.

- 2 à 3 cours, soit 2h à 3h30 hebdomadaires.

> 2^e cycle

Cycle d'approfondissement des connaissances, il permet à l'élève d'accroître son expérience, ses aptitudes artistiques et acquérir une certaine autonomie.

- 3 cours, soit 3h30 à 5h hebdomadaires.

> 3^e cycle

Cycle de l'affirmation des aptitudes artistiques et techniques et aboutissement du cursus de formation, il permet une pratique autonome et épanouie de l'élève.

- 3 à 4 cours par semaine, soit 3h30 à 5h hebdomadaires.

> Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (Arc Alpin)

Ce cursus est destiné aux élèves désireux de poursuivre des études plus poussées et dans un projet musical professionnel. Parcours complet et exigeant, il nécessite un investissement en temps et en travail personnel important.

- Accessible sur examen d'entrée, ce cursus d'une durée de 2 à 4 ans comprend 750h minimum d'enseignement soit 8h à 10h hebdomadaires.

Le parcours personnalisé ou non diplômant :

D'une durée limitée, il est encadré par un contrat pédagogique adapté au projet personnel de l'élève.

INVESTISSEMENT REQUIS :

Travail personnel régulier dès la 1^{ère} année pour la mise en place des bases.

INFOS PRATIQUES :

> Location d'instrument

Instrument à louer les premières années puis à acheter. Le conservatoire offre la possibilité de louer l'instrument avec priorité donnée aux enfants débutants (durée variable en fonction des instruments et dans la limite des disponibilités).

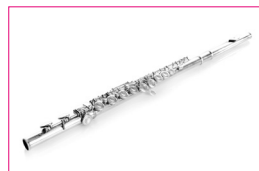
> Matériel à acquérir

Partitions et accessoires.

LES INSTRUMENTS :

> Flûte traversière

La flûte traversière qui se tient de « travers » comme son nom l'indique, a séduit bien des générations d'enfants. Avec sa sonorité harmonieuse allant du grave à l'aigu, sa facture en métal argenté et ses possibilités de vélocité, les enfants pourront jouer des petits morceaux rapidement.



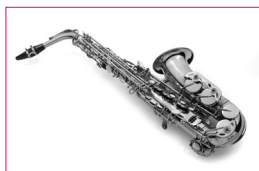
> Clarinette

Avec sa sonorité douce et chaleureuse et au registre très étendu, la clarinette est l'un des rares instruments de musique à pouvoir être utilisé sous différentes esthétiques musicales (classique, Jazz, Klezmer et musique traditionnelle). Elle est particulièrement appréciée par les élèves pour la facilité de son apprentissage.



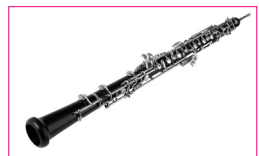
> Saxophone

Le saxophone fascine par sa sonorité et son apparence. Il a été inventé en mettant ensemble les bons côtés des instruments en cuivre et des instruments en bois ce qui lui donne un son brillant et chaleureux ainsi que sa vélocité.



> Hautbois

Instrument aux connotations douces et pastorales, le hautbois charme par sa finesse de son et son émotion. Apprécié des élèves, il permet rapidement de jouer des petits morceaux avec cd ou à plusieurs.



> Basson

Instrument méconnu mais avec beaucoup de possibilités, on retrouve le basson dans de nombreux répertoires. Il est à découvrir bien sûr dans l'œuvre *Pierre et le loup*, mais aussi dans les dessins animés, avec son côté « goguenard », « clown », joyeux souvent... triste parfois !





RENSEIGNEMENTS

1, Avenue des Alpes
38 300 Bourgoin-Jallieu
Tél. : 04 74 93 54 05

Email : conservatoire@capi38.fr

Facebook : Conservatoire Hector Berlioz CAPI

Site : conservatoire.capi-agglo.fr

CAPI

> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
Email : capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

